

Communiqué de presse
À Rochefort, le vendredi 1^{er} juillet 2016

Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis

Conseil de gestion du Parc : information sur l'installation de l'équipe du Parc, validation de la méthode d'élaboration du plan de gestion.

Ce vendredi 1^{er} juillet 2016 s'est tenue à Rochefort la quatrième réunion du conseil de gestion du Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis. A cette occasion, les membres du conseil de gestion ont été informés de la constitution de l'équipe du Parc et de son installation à Marennes. Ils ont également validé la méthode d'élaboration du plan de gestion proposée par le président et la directrice.

Information sur l'installation de l'équipe du Parc

Le conseil de gestion du Parc naturel marin s'appuie sur une équipe technique mise à disposition par l'Agence des aires marines protégées.

Cette équipe prépare et anime les instances de gouvernance du Parc, est à l'écoute des acteurs du territoire, facilite la concertation et le dialogue, réalise des expertises et élabore la stratégie d'actions en lien avec le conseil de gestion et son président

Après la nomination de Madame Julie Bertrand comme directrice-déléguée, l'équipe du Parc va s'étoffer d'une **assistante administrative** et de **quatre chargés de mission** recrutés à partir de juillet et à l'automne :

- Chargé de mission Patrimoine naturel
- Chargé de mission Pêche et conchyliculture
- Chargé de mission Espace et usages maritimes
- Chargé de mission Lien terre-mer, qualité de l'eau

Deux agents en appui complèteront ce dispositif en 2016 pour les premières phases d'élaboration de ce plan de gestion.

La petite équipe qui coordonne localement le projet « Life pêche à pied de loisir » depuis 2014, déjà en place à Marennes, a rejoint l'équipe du Parc jusqu'à la fin du projet, prévu en avril 2017.

Au total, en septembre, le Parc disposera de 12 agents, dont 5 de façon permanente.

L'installation des locaux pour accueillir l'équipe se termine : le Parc est hébergé de manière provisoire à l'hôtel des impôts de Marennes, le temps que la Ville de Marennes aménage **les locaux définitifs dans le bâtiment de l'ancien tribunal de Marennes.**

Validation de la méthode d'élaboration du plan de gestion

Le décret de création de chaque parc naturel marin stipule que le conseil de gestion dispose de **trois ans**, à compter de la date de création du Parc, pour en élaborer le plan de gestion. Ce document est une véritable feuille de route fixant les objectifs du Parc à 15 ans. Pour le Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis, la date butoir réglementaire est le 15 avril 2018.

Le conseil de gestion a validé aujourd'hui la méthode proposée par le président et la directrice du Parc pour l'élaboration de ce plan de gestion.

Ce travail, réalisé en concertation, est très structurant pour le Parc. Il s'agit collectivement de dessiner les contours de ce territoire marin sur une durée de 15 ans.

Le conseil de gestion et les instances qui en émanent (bureau, comités géographiques) vont être mobilisés fortement durant les 18 prochains mois, avec un rythme de travail soutenu. Elles s'appuieront et prendront des décisions sur la base des propositions de groupes de travail thématiques.

Le président du Parc a également informé le conseil de gestion des suites de l'avis conforme défavorable rendu en janvier 2016 sur le projet d'extraction de granulats « Le Matelier » : L'avenir du projet d'extraction est à l'arbitrage du gouvernement.

Le Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis fait partie de l'Agence des aires marines protégées, établissement public dédié à la protection du milieu marin, sous la tutelle du ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer.

Retrouvez plus d'informations sur le site web :
www.parc-marin-gironde-pertuis.fr

Contact presse

Agence des aires marines protégées :

Informations logistiques : Nathalie Gauyacq-Prisca, nathalie.gauyacq-prisca@aires-marines.fr – 06 08 91 16 34
Informations techniques : Julie Bertrand (directrice déléguée), julie.bertrand@aires-marines.fr – 06 38 17 60 11